

S'installer en tant que professionnel de santé

Professionnels de santé, vous envisagez d'exercer à Cergy ? La ville peut vous aider dans votre installation.

Pour répondre à la demande en matière de santé et lutter contre la désertification médicale, la ville de Cergy choisit d'apporter le plus grand soin à l'installation des professionnels de santé sur son territoire.

Pour vous accompagner, un référent unique est à votre disposition. Celui-ci vous présentera les aides à votre disposition et vous épaulera au fil de vos démarches. Découvrez son contact, ainsi que les aides qui vous sont proposées.

Votre référent unique, à contacter pour toute question et besoin :

Téléphone : [01 34 33 32 02](tel:0134333202)

Mail : sante.pro@cergy.fr

Nos aides pour votre installation à Cergy

Accompagnement dans la recherche de locaux adaptés à vos souhaits

La ville vous réserve des locaux sur tout le territoire.

On y trouve notamment **un centre de santé récent**, ouvert dans le quartier prioritaire de la politique de la ville en 2023 ou encore des locaux achetés par la ville pour vous les confier à prix attractifs, dans différents quartiers.

Sur des **constructions nouvelles**, il est prévu de consacrer des surfaces destinées aux cabinets médicaux.

La ville recense également les **locaux privés disponibles** adaptés à l'exercice d'une profession médicale et vous met en lien avec les bailleurs.

Appui dans les recherches de financements, lorsque votre structure est éligible

La ville de Cergy a été classée par l'ARS en **[Zone prioritaire plus](#)**.

Cette classification permet, selon vos modalités d'exercice et d'installation, de **mobiliser des aides financières spécifiques**. La ville vous accompagne dans vos relations avec les financeurs potentiels et lors du montage de votre dossier.

Suivi des dossiers d'urbanisme en lien avec les services gestionnaires

Si vous avez trouvé des locaux par vos propres moyens, et s'ils ne sont pas adaptés à votre activité, **la ville peut vous accompagner dans vos démarches** : permis, déclaration d'Établissement recevant du public, lien avec la copropriété...

Diffusion de l'information de votre installation à la population

La ville de Cergy souhaite contribuer à l'accès aux soins de ses habitants.

Dans cette optique, elle utilise ses **canaux de communication** pour les informer de l'arrivée de nouveaux professionnels de santé (journal municipal, site web, réseaux sociaux).

Mise en lien avec les professionnels de santé du territoire dans le secteur de la prévention et du soin

Grâce à la considération de la ville pour la santé depuis plusieurs années, le service santé municipal dispose d'**un réseau de partenaires santé solide**. Il vous mettra en relation avec les acteurs avec lesquels il vous semble intéressant de collaborer, parmi lesquels :

- la Communauté professionnelle territoriale de santé de l'Axe majeur (CPTS) ;
- l'Union régionale des professionnels de santé IDF (URPS) ;
- la délégation départementale du Val d'Oise de l'ARS, dont le siège est à Cergy ;
- le groupe hospitalier NOVO (Nord-Ouest Val-d'Oise) ;
- une centaine d'associations de prévention santé ;
- le planning familial ;
- le centre de département de dépistages et de soins (CDDS) ;
- deux centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ;
- la protection maternelle et infantile (PMI) ;
- la maison départementale pour les personnes handicapée (MDPH) ;
- la maison sport santé ;
- la maison prévention santé ;

- le dispositif d'appui à la coordination (Coordinov) ;
- le comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) ;
- le centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) ;
- le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) ;
- et 14 pharmacies.

Dans l'exercice de vos fonctions, vous pourrez aussi vous appuyer sur 2 dispositifs, témoins du dynamisme local en matière de prévention et de soins :

1. le [Contrat local de santé 2023-2028](#), porté par la ville,
2. et le [Conseil local de santé mental](#), porté par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Pourquoi vous installer à Cergy ?

Un cadre de vie agréable, entre ville et nature

- **A 25 km au nord-ouest de Paris ;**
- **Aux portes du Vexin français**, reconnu pour son patrimoine naturel et architectural ;
- **Infrastructures routières et ferroviaires développées ;**
- De **nombreux espaces verts dans la ville** (25% de la superficie totale de la ville est occupée par des espaces verts ou naturels, avec notamment 40 hectares d'étangs, 171 hectares d'espaces boisés, une plaine maraîchère, une coulée verte...) ;
- **Plusieurs lieux à l'architecture remarquable** (l'Axe majeur, l'Horloge, le parc François Mitterrand, l'Île-de-Loisirs, le Port Cergy, la Maison du Parc Anne et Gérard Philippe, l'Église Saint-Christophe...)

Une vie étudiante et économique dynamique

Avec de nombreuses entreprises de divers secteurs, 16 écoles d'enseignement supérieur, et l'université CY Cergy-Paris avec plus de 200 diplômes et formations proposés.

Une effervescence culturelle, sportive et associative

Cergy, c'est aussi 4 maisons de quartier, 3 médiathèques, une quinzaine d'équipements culturels, plus de 184 équipements sportifs et plus de 240 associations.

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

0 0

Retirer mon vote

Merci pour votre retour.

Aidez-nous à nous améliorer (facultatif) Envoyer le commentaire